

LE HOLD-UP DU SIÈCLE : « LE GRAND VOYAGE VERS LA FIN DU CASH »



M'inspirant de la devise du magazine Challenges je dirai que : *« La monnaie de demain est l'affaire de tous »* . Mais pourquoi donc remplacer dans la formule *« L'économie »* par *« La monnaie »* ?

Tout simplement parce que sa fin est programmée (1) et que grâce au Covid-19, les échéances de sa disparition se sont rapprochées. Vous avez probablement remarqué qu'avec le paiement dit « Sans contact », qui s'est généralisé ces derniers mois, vous pouvez désormais utiliser votre carte bancaire pour acheter la moindre brouille. Pratique ! D'autant que vous évitez les microbes et virus qui paraît-il pullulent sur les pièces et billets. Encore mieux.

Si les banques s'en réjouissent en empochant au passage quelques commissions (très variables), il est un autre qui se frotte aussi les mains silencieusement, c'est l'État lequel, déjà par petites touches, s'est activé dans ce sens en réduisant le montant maximal des retraits à vue, en supprimant sur le territoire l'usage des billets de 500 euros, et en plafonnant les paiements en espèces... tout en autorisant l'augmentation du maximum « Sans contact » (50€). Et je ne parle pas des carnets de chèques dont la mort est aussi programmée. J'ai rempli 2 chèques, par obligation, en 5 mois !

Tapi dans l'ombre, le Ministère des Finances attend donc patiemment son

heure pour mettre fin aux trafics et transactions occultes (blanchiment) ainsi qu'aux petits arrangements financiers (au noir) entre amis ou voisins. Le Boncoin et d'autres, ont du souci à se faire.

Mais il y a un hic ! L'État ne peut pas de lui-même mettre fin à la monnaie qui est un service public (2). Qu'à cela ne tienne ! Il suffira de faire appel aux fournisseurs de cartes bancaires qui pourront obliger, dans un avenir attendu, les commerçants à refuser la monnaie, ce que nous explique la petite vidéo ci-dessous (5 mn). Tout le monde y trouvera son compte... sauf nous, bien évidemment.

Tournez la tête brave gens, les élites déploient des trésors d'ingéniosités pour notre bonheur. Après la confiscation de vos données, la surveillance de votre vie privée, Big Brother poursuit inexorablement sa marche vers le nouveau monde de demain.

(1) Annonce faite au forum économique mondial de Davos (date non précisée).

(2) Le site de la Banque de France dit : « **Les billets et les pièces en euros ont cours légal sur le territoire national. Cela signifie qu'ils ne peuvent être refusés en règlement d'une dette : leur acceptation comme moyen de paiement est obligatoire.** Le fait de refuser de recevoir des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France est ainsi puni d'amende (article R. 642.3 du code pénal) ».

Photo : Exoportail